AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-8-65 402310

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs
N° 58 - JUILLET 1965/35
7° supplément

ARBRES FRUITIERS A PEPINS
(Pommier, poirier, cognassier)

Les importantes chutes de pluie enregistrées sur l'ensemble de la Circonscription et le grossissement des fruits justifient l'application d'un nouveau traitement tel qu'il a été préconisé dans notre Bulletin n° 58 - 3° supplément.

Nous rappelons que les traitements dirigés contre les Psylles du poirier doivent être poursuivis une fois la récolte enlevée.

TORDEUSE ORIENTALE

L'insecte est observé ou signalé sur l'ensemble de la Circonscription.

Des traitements sont donc nécessaires sur les fruits susceptibles d' être attaqués (pêches, poires, pommes, coings).

Il faut commencer à traiter les fruits mûrissant fin août début septembre. Utiliser :

D.D.T. (poudre mouillable à 50 %) : 150 g
D.D.T. (émulsion) : 120 g
Parathion : 25 g
Oléoparathion : 20 g
Azinphos : 40 g
Mevinphos : 50 g

MOUCHE DES FRUITS

Il n'est pas nécessaire actuellement d'exécuter un traitement spécial.

A Montpellier le 30 Juillet 1965

Les Contrôleurs,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon, Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 172